

CIRCULAIRE 152-25

28 novembre 2025

LIMITES DE POSITIONS—PRODUITS INSCRITS SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA (MOIS D'ÉCHÉANCE EN COURS)

Les limites de positions applicables aux contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada et aux options sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada, ont été mises à jour tel que reflété dans le fichier des limites de positions ci-joint. Les limites de positions en vigueur seront comme suit :

Produit inscrit	Mois d'échéance	Limite de positions du mois d'échéance en cours	Date d'entrée en vigueur (après la fermeture des marchés)
Les contrats CGB et les options sur les contrats CGB	Décembre 2025	77 750	2025-12-01
Les contrats CGF et les options sur les contrats CGF	Décembre 2025	26 250	2025-12-01
Les contrats CGZ et les options sur les contrats CGZ	Décembre 2025	33 000	2025-12-01
Les contrats LGB	Décembre 2025	24 375	2025-12-01

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question, veuillez communiquer avec la Division aux coordonnées suivantes :

- <u>info.mxr@tmx.com</u>
- 514 787-6530
- Sans frais au Canada et aux États-Unis: 1 800 361-5353, poste 46530
- Sans frais au Royaume-Uni et en France: 00 800 36 15 35 35, poste 46530

Karen McMeekin

Présidente, Division de la réglementation de Bourse de Montréal Inc.